

La sécurisation de l'implantation de centrales solaires en toiture sur des biens privés

Par

Stéphanie GANDET

Avocat associée (Barreau de LILLE)



Propos liminaires

- **Besoin de disposer d'un titre juridique sécurisé**
- **Nécessité de faire financer l'installation solaire**
- **Problématiques liées à la dualité d'utilisation d'un même bien, à des fins différentes**
- **Occupation de longue durée et nécessaire réduction des risques**



Plan de l'intervention

Thème 1 – Points de vigilance communs à tous types de contrat



Thème 2 – Le bail à construction



Thème 3 – le bail emphytéotique



Thème 4 – La promesse de bail

